

LA DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES VIA CHORUS PRO

OBJECTIFS

- L'objectif est de se familiariser avec l'outil Chorus Pro et de comprendre les étapes clés pour déposer une facture simple en format PDF sur le portail.

PUBLIC

- > Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur.
- > Chef d'entreprise, salarié hors secteur artisanal, porteur de projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Le déroulé comporte une partie théorique et des manipulations dans l'outil (ouverture de l'espace, rattachement à une structure, navigation dans les différentes fonctionnalités).
- > Formation accessible en présentiel ou à distance.

PRÉ-REQUIS

- > Cette formation s'adresse aux entreprises émettant des factures à destination de l'État et autres entités publiques.
- > En 2020, toutes les sociétés qui travaillent avec les entités publiques devront être passées à la facturation électronique.

ÉVALUATION

- > Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

ACCESSIBILITÉ

- > Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 61 10 47 47.

DÉLAI D'ACCÈS

- > Jusqu'à la veille de la formation.

PROGRAMME

- > Le contexte réglementaire
- > Les principes de fonctionnement de Chorus Pro
- > Les espaces de travail
- > Créer un compte utilisateur
- > Faire une demande de rattachement
- > Recherche et analyse d'AAC
- > Déposer une facture simple sur Chorus Pro
- > Saisir une facture simple en Mode Portail
- > Suivre le traitement d'une facture du dépôt au règlement
- > Saisir une Sollicitation

DURÉE : 1/2 jour - 3,5 heures

DATES ET HORAIRES : sur RDV

TARIF : 370€ par 1/2 journée de formation (prise en charge possible par le conseil de la formation, opco, Pôle Emploi ou CPF)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Contact 05 61 10 47 47
formation@cm-toulouse.fr

Je m'inscris

CMA 31
18 bis bd Lascrosses 31000 TOULOUSE

IFCMA
55 bd de l'Embouchure 31200 TOULOUSE

